

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « SATRAS »

Siège ABIDJAN ANYAMA CEG EXTENSION, Lot 2745,
Ilot 238

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORT ET SERVICES » en abrégé « SATRAS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport
- Logistique
- Location et vente
- Magasinage
- Import – Export
- Gestion
- Livraison
- Fournitures de matériels
- Entretiens et réparations
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA CEG EXTENSION, Lot 2745,
Ilot 238

Dirigeant(s) M SOUMAHORO VAMO CLEMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02944 du 14/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36372/GTCA/RC/2024 du 14/06/2024

